



Nom de l'enfant :

Prénom :

Chers parents,

Le plan fédéral d'urgence nucléaire été actualisé en mars 2018. Vous trouverez plus d'informations sur le site www.risquenucleaire.be.

Dans ce contexte,

- Votre enfant présente-t-il une sensibilité particulière à l'iode ?

oui non

- Autorisez-vous l'école à administrer la dose d'iode à votre enfant en cas d'accident nucléaire et uniquement après recommandations par les autorités ?

oui non

Sauf changement le présent accord reste valable tout au long la scolarité maternelle de votre enfant.

Signature du responsable légal de l'enfant :